

Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

À qui de droit,

Les derniers mois ont été générateurs de stress et d'anxiété. Je précise d'entrée de jeu que suis atteinte de deux maladies chroniques inflammatoires : le syndrome de Gougerot Sjogrën ainsi que la sarcoïdose pulmonaire. Bien que ces maladies ne soient pas répertoriées dans les principaux dangers ayant pour source les émanations toxiques de la fonderie, elles me rendent plus vulnérable.

Les informations rendues publiques dans les derniers mois indiquent que les conséquences pour la santé de la population de Rouyn-Noranda sont alarmantes : réduction de l'espérance de vie, plus d'incidence de cancer de poumon et de maladie pulmonaires chroniques, naissance de bébés de petits poids et prématurés.

Les déclarations de plus d'une cinquantaine de médecins vont dans le sens de l'urgence d'agir et indiquent clairement les liens entre les enjeux sur la santé des habitants de Rouyn-Noranda et les contaminants rejetés dans l'air par la fonderie

On parle souvent de l'arsenic, mais il y a tellement plus! On retrouve dans le cocktail propulsé par les cheminées de la fonderie du cadmium, du plomb, de l'antimoine, du nickel, du mercure, du bismuth. Il est reconnu que les normes sont dépassées pour ces métaux. Je ne suis pas chimiste, je me demande toutefois quels sont les effets combinés de ses substances, je soupçonne que les risques soient grands, et ce, même si les normes seraient respectées.

De plus, pour ajouter au sentiment de menace que les informations ont révélé, je me dois de revenir sur une ligne temporelle qui révèle que cette situation est connue depuis de décennies. Ceci augmente le sentiment d'outrage mêlé d'inquiétude qui m'habite et que je partage avec plusieurs concitoyens et concitoyennes.

Il ne faut plus reporter à plus tard les efforts pour un changement profond. La mentalité du « laisser et faire » qui a été celle des dernières années doit cesser. Il est temps d'exiger le respect des normes qui est en vigueur pour l'ensemble des québécois et québécoises. La ville de Rouyn-Noranda et ses habitants ont droit de vivre en santé et sans se sentir menacée.

Je réitère mon commentaire fait lors de l'assemblée publique du début septembre dernier. Je demande que la santé publique de l'Abitibi-Témiscaminque, la santé publique du Québec, le ministère de l'environnement, le gouvernement du Québec se tiennent debout devant la compagnie Glencore. Le respect des normes québécoises doit être exigé.

Le mémoire que je soumetts aujourd'hui s'inscrit dans la foulée de revendications exprimées par les médecins de Rouyn-Noranda, le comité ARET des rejets et émissions toxiques de Rouyn-Noranda, Mères au front de Rouyn-Noranda et quelques 900 personnes présentes lors de la manifestation du 23 septembre pour le climat et la qualité de l'air.

Voici donc mes demandes, elles visent essentiellement la protection de la santé de la

population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées.